

Évaluation des cursus
« Sciences chimiques, physiques, géographiques et géologiques »
2014-2015

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

Institut Roger Lambion (IRL)

Bachelier en Chimie (finalité : biotechnologie)

Comité des experts :
M. Etienne SCHACHT, président
M. Patrick BARANGER, Mme Danièle CHOUEIRY,
M. Johannes ORPHAL et M. Jérémie ZOPPIS, experts.

3 juillet 2015

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2014-2015 à l'évaluation des cursus en « Sciences chimiques, physiques, géographiques et géologiques ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné¹, mandaté par l'AEQES et accompagné de deux membres de la Cellule exécutive, s'est rendu les 8 et 9 octobre 2014 à l'Institut Roger Lambion, pour évaluer le programme de bachelier en Chimie (finalité : biotechnologie). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de la visite d'évaluation, le comité des experts a eu l'occasion de s'entretenir avec 10 membres du personnel, 6 étudiants, 6 anciens étudiants, 1 représentant du monde professionnel. Certains entretiens (la rencontre avec les représentants du monde professionnel et la rencontre avec le personnel administratif, technique et ouvrier) n'avaient pas le nombre minimal requis de trois participants. Le comité des experts les a menés, par égard vis-à-vis des personnes qui s'étaient déplacées, mais exprime une certaine réserve quant à la représentativité des témoignages collectés lors de ces deux panels d'entretien.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration des programmes évalués, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES en cinq critères², sur lequel l'entité s'est basée pour mener son autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Institut Roger Lambion délivre un enseignement supérieur de type court de promotion sociale. Son pouvoir organisateur est la Commission Communautaire Française (Cocof) de la Région de Bruxelles-Capitale. Ce pouvoir organisateur est affilié au Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS). L'Institut Roger Lambion offre des formations :

- aux niveaux secondaire inférieur et supérieur, des cours liés aux métiers de la bouche ;
- au niveau de l'enseignement supérieur, le bachelier en Chimie (finalité : biotechnologie) qui fait l'objet du présent rapport d'évaluation, et le brevet d'enseignement supérieur en Guide régional, Guide touristique.

¹ La composition du comité des experts et un bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres sont disponibles sur : www.aeqes.be/experts_comites.cfm.

² AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246.

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Elaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 La politique de gouvernance de l'établissement consiste à dispenser un enseignement public neutre et qualitatif, accessible à tous sans distinctions. Le choix d'une formation en soirée permet la présence de ceux qui travaillent. Ce bachelier en promotion sociale est une alternative à l'enseignement de plein exercice. Des interactions constructives et efficaces entre la direction et le PO, pouvant faciliter la communication de besoins urgents, ont paru être en cours au moment de la visite. L'accessibilité des enseignants et de la direction est un élément important dans le politique de gouvernance.
- 2 La section chimie manque indéniablement de visibilité au sein de l'Institut Lambion, s'agissant d'une section d'enseignement supérieur au sein d'un institut majoritairement dédié aux formations de niveau secondaire de renommée concernant les métiers de la bouche.
- 3 La section chimie manque de lignes directrices et d'une vision partagée. Le comité des experts remarque également que le management a été perturbé par les nombreux changements de personnel.
- 4 Concernant la gestion de la qualité, visiblement encore à ses débuts, le comité des experts a constaté une dynamique et une volonté affichée de développer la démarche qualité au sein de la section.
- 5 Chaque section de l'enseignement de promotion sociale s'accompagne d'un profil professionnel et d'un dossier pédagogique. Chaque professeur fait au mieux pour interpréter le dossier pédagogique en fonction de l'évolution de la profession, mais dans le respect de son contenu et des circulaires en application.
- 6 L'équipe éducative principale de la section chimie est constituée de trois enseignants en contact régulier les uns avec les autres, ce qui amène une plus-value pour le programme en termes de qualité d'enseignement et d'interactions avec les étudiants.
- 7 Une organisation de délégués de classe s'est structurée sous l'impulsion des étudiants et a pu être écoutée par le conseil des études de l'établissement. Ils sont les porte-paroles de leur classe, en cas de demande. Ils participent également à l'élaboration d'un guide sur le rôle du délégué. La présence d'une délégation de classe ainsi que la concertation mensuelle de la direction et des enseignants sont saluées par le comité des experts.
- 8 Le comité des experts a constaté que chaque enseignant procédait, quand il le voulait et comme il le voulait, à une évaluation-bilan de son enseignement. Il a constaté que l'anonymat des réponses des étudiants n'était pas toujours garanti, ce qui a pu générer du conflit étudiants et enseignants.
- 9 Les canaux et circuits de communication interne sont les suivants :
 - réunions du personnel : direction avec le secrétariat tous les quinze jours et direction avec les professeurs de la section tous les mois ;
 - séance de rentrée académique de la section : présentation aux étudiants de l'établissement, des professeurs, des cours, de l'organigramme de la section et des débouchés, des stages, de la modularité des unités de formation (UF) et des passerelles, de la bibliothèque, de la plateforme informatique, des délégués étudiants et de l'éducatrice de référence ;

- Les communications urgentes sont publiées sur la plateforme Outlook chimie-biotechnologie ou sur le site internet de l'institut. L'existence d'une plateforme de section *Outlook* facilite la communication interne et permet un meilleur échange des ressources pédagogiques et des informations.

Le comité des experts a pu constater que les étudiants ne sont que très moyennement satisfaits de la communication interne de la section. Les enseignants souhaiteraient plus d'informations sur la manière de fonctionner et sur les lignes pédagogiques directrices.

- 10 Le comité des experts a eu connaissance de faits qualifiés « d'indiscipline » de la part des étudiants. Le comité rappelle la nécessité de distinguer clairement l'indiscipline (transgression de la règle scolaire), de l'incivilité (transgression des normes sociales garantissant le bien vivre ensemble) et du conflit interpersonnel.

RECOMMANDATIONS

- 1 Consolider les interactions constructives et efficaces entre la direction et le pouvoir organisateur.
- 2 Etablir une vision et un projet partagé pour l'ensemble de section. Renforcer les interactions entre enseignants ainsi qu'entre les enseignants et la direction, pour éviter que le fonctionnement ne repose pas seulement sur la bonne volonté des acteurs.
- 3 Poursuivre la reconstruction de l'équipe, établir des descriptifs de fonction, en associant les personnels concernés.
- 4 Renforcer la place de la section chimie au sein de l'établissement, dans le respect de spécificités de l'enseignement supérieur ; promouvoir et favoriser une culture de section (via, par exemple, l'accueil des nouveaux étudiants, l'organisation de portes ouvertes, de journée festive entre étudiants, la constitution d'une association d'anciens étudiants).
- 5 Engager un effort continu et adjoindre des moyens davantage significatifs, en vue de développer la démarche qualité.
- 6 Davantage organiser le cercle qualité, rendre ses réunions plus régulières, assurer la participation des différents acteurs, notamment les étudiants et le personnel administratif, rendre publics ses travaux.
- 7 Pérenniser l'existence de délégations de classe et la concertation mensuelle entre direction et enseignants.
- 8 Mener une réflexion en vue d'améliorer la communication interne.
- 9 Appliquer les règles (en particulier celles concernant les absences) sous peine de voir ces règles privées de toute légitimité aux yeux des étudiants. Le comité des experts préconise l'intervention rapide et ferme de la direction dans un objectif de recadrage face à tout comportement inadéquat.
- 10 Généraliser, uniformiser le mécanisme d'évaluation des enseignements par les étudiants, en garantir l'anonymat, exploiter les résultats pour améliorer les pratiques pédagogiques, en confier l'organisation à la direction, en assurer le suivi.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme.

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 La section chimie est membre du pôle BioWin, est en liaison avec la fédération belge des industries chimiques Essenscia, en particulier pour l'organisation des stages de pratique. Elle est également en relation avec le Centre de Ressources Technologiques en Chimie (CERTECH) à Seneffe, tant dans le cadre de l'organisation de stages que de la constitution des jurys d'épreuves intégrées. Différents partenariats de recherche, de stages et de travaux pratiques existent avec l'Université Libre de Bruxelles (ULB), l'ULB Erasme, l'Université Catholique de Louvain (UCL) et l'Institut provincial des arts et métiers du centre. La section travaille avec le Centre de Formation en Chimie (CEFOCHIM) pour la formation aux manipulations pointues en chimie analytique. La section entretient de très bons contacts d'embauche avec différents organismes et entreprises du secteur chimie-biotechnologie.

Ces ouvertures et partenariats permettent la mise en œuvre, l'actualisation, l'adaptation, l'application du programme de formation sur le terrain et de répondre aux besoins sociétaux. La valorisation des acquis académiques, théoriques et pratiques de l'étudiant, l'insertion et intégration socioprofessionnelle des diplômés en bénéficient.

Le comité des experts a, par contre, observé que les liens entre la section et le terrain professionnel demeuraient assez distendus.

- 2 L'Institut Lambion offre, par le bachelier en chimie, finalité biotechnologie, une formation unique dans son environnement socio-géographique. La satisfaction des étudiants quant à la formation reçue est très positive. Ce programme joue sans aucun doute un rôle fort important d'ascenseur social et constitue une authentique école de la deuxième chance.
- 3 L'organisation par module/unité de formation permet une grande flexibilité au sein du programme. Cette flexibilité est toutefois liée à la réussite des unités de formation précédentes et au respect de l'arborescence du programme. Elle permet aussi la poursuite des études d'un établissement à l'autre.
- 4 D'anciens étudiants renvoient un message positif : celui d'un enseignement permettant une formation ultérieure en master ou une insertion professionnelle. Il existe des passerelles avec l'Institut Meurice (ingénieur industriel – master en sciences chimie et biochimie) et l'Institut de recherches microbiologiques Jean-Marie Wiame (recherche fondamentale en biologie moléculaire et génétique microbienne). D'autre part, les possibilités de passerelle vers un master en sciences agronomiques et ingénierie biologique ou en sciences biomédicales et pharmaceutiques sont mentionnées sur le site de la section.
- 5 Les canaux et circuits de communication externe sont les suivants :
 - des publicités annuelles dans la presse, en particulier dans la presse locale Vlan et Passe Partout ;
 - une présence dans différents guides d'enseignement et de promotion sociale, tels que le guide Siep – promotion sociale et le guide de l'enseignement ;
 - l'organisation de journées portes ouvertes tous les deux ans ;
 - l'existence et le renforcement de partenariats avec d'autres sections chimie.

Malgré cela, l'Institut Lambion reste insuffisamment connu.

RECOMMANDATIONS

- 1 Renforcer et formaliser le *feed-back* du monde professionnel, des maitres de stages et des anciens étudiants sur le programme.
- 2 Mettre au point l'évaluation de la pertinence du programme, en tenant compte des développements rapides dans le domaine de biotechnologie.
- 3 Recourir à une politique de communication articulée et vérifier à l'efficacité des actions menées.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme.

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Evaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 La direction applique l'organigramme de la section, qui est imposé par le Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale. L'autonomie de l'établissement est limitée. Les dossiers pédagogiques reprennent les prérequis obligatoires pour chaque module. Ils sont publiés sur la plateforme destinée aux étudiants de l'établissement. Les étudiants disposent du lien vers le site du CPEONS pour leur téléchargement et pour d'autres informations générales. Il reste des difficultés de gestion de l'arborescence des modules sélectionnées par les étudiants.

La communication par les enseignants aux étudiants sur le cours, son contenu, ses objectifs et son évaluation se fait en début de 1^{er} cours, soit oralement, soit par écrit via la fiche d'unité de formation (UF). Le comité des experts a cependant constaté une hétérogénéité des fiches UF et, dans certains cas, un manque de celles-ci. Les supports de cours, selon les cas, n'apparaissent pas toujours suffisamment complets.

- 2 Le comité des experts regrette l'absence de base de données de stage.
- 3 Les tests d'évaluation à l'entrée sont importants pour permettre aux étudiants d'évaluer leur connaissance de base et identifier les points sur lesquels ils doivent se renforcer.
- 4 Le comité des experts salue l'organisation de séminaires, de stages et de formations externes ainsi que les participations aux printemps des sciences, en vue notamment de mettre les étudiants en contact avec les réalités du monde professionnel.
- 5 Le comité des experts a constaté que le TFE est très souvent appuyé sur le même terrain professionnel que le stage de 3^e niveau ; le plus souvent, ce stage se prolonge pour rendre possible les expérimentations liées au TFE. On assiste alors à une double production, un rapport de stage et un TFE, grandement redondante.
- 6 Le comité des experts souhaite reconnaître l'importante motivation et l'important travail fourni par les étudiants et par enseignants pour répondre aux exigences de ce type d'enseignement.
- 7 L'installation de blocus avant les examens qui a été instaurée est apparue au comité des experts comme une action très intéressante et favorable aux étudiants pour leur réussite.
- 8 Les grilles d'évaluation sont apparues harmonisées et enrichies.

RECOMMANDATIONS

- 1 Davantage guider les étudiants dans le choix des modules de telle façon à ce que la succession de ceux-ci apparaissent en ordre utile.
- 2 Enrichir certains éléments liés à la pédagogie ; enrichir et harmoniser les fiches UF et supports de cours, de la même manière que le travail mené pour les grilles d'évaluation.

- 3 Encourager la participation des étudiants aux tests d'évaluation à l'entrée.
- 4 Accommoder les prescriptions des dossiers pédagogiques de manière à réduire significativement redondances et surcharges de travail.
- 5 Clarifier et expliciter aux étudiants la différence entre le rapport de stage de 3^e niveau et l'épreuve intégrée.
- 6 Faire une analyse des possibilités de rationaliser les procédures.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme.

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 L'autonomie de la direction, en matière de recrutement du personnel, est apparue très limitée au comité des experts.
- 2 Le comité des experts a rencontré une équipe motivée et investie dans ses missions.
- 3 Le comité des experts relève un manque important de moyens. Les laboratoires manquent de matériel et d'encadrement.
- 4 Le comité des experts a constaté une dynamique collaborative d'aide à la réussite, fortement appréciée par les étudiants. Le développement de cette dynamique collaborative est favorisé par le travail en groupe durant les cours et il existe un fort esprit de solidarité, y compris entre les différents niveaux et promotions de la formation. La structure de la section génère une possibilité de grande flexibilité et un lien plus rapide avec l'équipe pédagogique et la direction. Les étudiants soulignent cette synergie, la réactivité pédagogique et l'engagement du corps enseignant.

Le comité des experts note également qu'il a été organisé, à partir de septembre 2014, un tutorat par des étudiants d'universités et de hautes écoles dans le cadre du décret Paysage, afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques de chacun.

- 5 Afin d'assurer l'efficacité du programme, une plateforme numérique visant à rassembler les supports pédagogiques a été mise en place.
- 6 Le comité des experts a noté les projets suivants :
 - les étudiants en situation de handicap pourront bénéficier d'une aide via l'Agence bruxelloise pour l'intégration de la personne handicapée (Phare) pour l'aménagement des postes de travail et leur soutien ;
 - les étudiants en situation sociale difficile vont avoir accès au service social de la Cocof, à partir d'octobre 2014.
- 7 Les statistiques des caractéristiques des parcours d'étudiants inscrits dans le programme (durée, abandons, etc.) sont faites via les écoles, la Communauté française, et/ou le Cpeons. Elles sont ensuite envoyées à la Cocof, qui les analyse et les décortique. Le comité des experts a toutefois constaté un manque de données statistiques sur le profil des étudiants et leur insertion professionnelle permettant une analyse utile au pilotage du programme.

RECOMMANDATIONS

- 1 Relayer auprès du pouvoir organisateur (PO) la faible marge de manœuvre dont dispose l'établissement dans l'engagement et la nomination du personnel, en vue d'y remédier.
- 2 Prendre garde à l'usure liée à des investissements trop forts des personnels.

- 3 Trouver des alternatives, des collaborations - à l'exemple du tutorat pratiqué via un partenariat enseignement de promotion sociale, haute école, université - pour pallier aux insuffisances budgétaires et aux manques de matériel et d'encadrement.
- 4 Collecter et exploiter les données statistiques sur le profil des étudiants et leur insertion professionnelle, utiles en termes de pilotage.

Critère 5

L'établissement/l'entité a également effectué une autoévaluation du programme de façon participative, approfondie et validée.

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 Un comité de pilotage composé de la direction et du coordinateur qualité s'est régulièrement réuni. Ces réunions se faisant en présence du PO pour les thèmes où celui-ci était impliqué. Des réunions ont été organisées au sein du cercle qualité, composé de délégués étudiants des différentes années, de représentants enseignants de la section, de membres de la direction et du coordonnateur qualité. Le questionnaire à destination des étudiants, réalisé dans le cadre de l'autoévaluation, a récolté un faible taux de réponse. Le comité des experts s'interroge sur la pertinence de ces résultats.

L'analyse finale du rapport d'autoévaluation a essentiellement été effectuée par le coordinateur qualité en collaboration avec le comité pilotage.

Le cercle qualité tel qu'il a été présenté au moment de la visite est apparu perfectible, en termes de mobilisation des différentes parties prenantes, de transparence des travaux, de la mise en œuvre du cercle.

L'analyse SWOT donne une description détaillée et compréhensible des points forts, des points d'amélioration, des opportunités et des risques.

- 2 Le plan d'action est présenté dans un tableau structuré autour de quatre axes. Des actions ciblées ont déjà été prises pour améliorer le système, pour traiter certaines problématiques identifiées. Une majorité d'actions reste à planifier.

RECOMMANDATIONS

- 1 Enrichir le plan d'action et le prioriser en corrélation avec les quatre axes choisis.
- 2 Pérenniser la démarche qualité entamée à l'occasion du travail mené pour l'autoévaluation, en assurer le suivi au sein du cercle qualité avec une participation active de toutes les parties prenantes.

CONCLUSION

Le comité des experts a rencontré, à l'occasion de la visite d'évaluation externe, une équipe compétente, motivée et enthousiaste. Le comité des experts a pu observer une section attentive aux parcours et aux singularités de chaque étudiant ainsi que des étudiants, actuels et anciens, satisfaits de leur formation. L'accessibilité des enseignants ainsi que l'aide à la réussite, sont apparues fortement appréciées. Le programme répond à un besoin socioprofessionnel de la région. La mise en route d'une démarche qualité telle que perçue par le comité des experts l'incite à penser qu'une réflexion globale sur le sens de la formation est en cours au sein de la section. Les grands axes d'amélioration concernent essentiellement les aspects d'information interne et externe, l'ouverture et l'insertion de professionnelles pour surveiller la pertinence du programme.

Le comité des experts encourage la section à mieux définir ses spécificités et à positionner le programme en lien étroit avec les réalités et les évolutions permanentes du monde professionnel et celles induites par le décret Paysage.

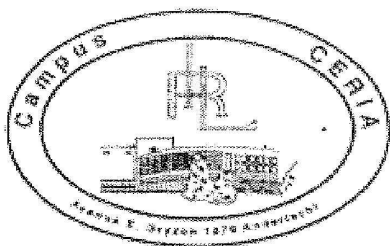
L'analyse SWOT et le plan d'action établis lors de l'autoévaluation ainsi que le présent rapport d'évaluation externe ne constituent pas les points finaux de l'évaluation mais plutôt un point de départ pour la continuation et la pérennisation d'une démarche qualité qui ne peut réussir qu'avec la contribution de tous les acteurs.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Dynamique, volonté affichée de développer la démarche qualité ⇒ Actions ciblées déjà prises au moment de la visite ⇒ Présence d'une délégation de classe ⇒ Concertation mensuelle des enseignants et de la direction ⇒ Interaction direction et PO, pouvant faciliter la communication de besoins urgents ⇒ Satisfaction des étudiants ⇒ Rôle d'ascenseur social joué par la formation ⇒ Équipe motivée et investie ⇒ Dynamique collaborative d'aide à la réussite ⇒ Mise en place d'une plateforme numérique visant à rassembler les supports pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Cercle qualité perfectible ⇒ Plan d'action à enrichir et à prioriser ⇒ Management perturbé par de nombreux changements ⇒ Manque de visibilité de la section au sein de l'institut ⇒ Nécessité de renforcer le feed-back des professionnels sur le programme ⇒ Hétérogénéité des fiches UF, des supports ⇒ Absence de base de données de stage ⇒ Redondance fréquente entre le rapport de stage de 3^e niveau et l'épreuve intégrée ⇒ Manque de matériel et d'encadrement ⇒ Manque de retour formel, systématique, anonyme des étudiants sur les activités d'apprentissage ⇒ Manque de données statistiques sur le profil des étudiants et leur insertion professionnelle

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Profiter du décret paysage pour se réorganiser et renforcer les interactions avec d'autres établissements d'enseignement supérieur en vue de pérenniser le programme 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pérennisation en regard des exigences du décret Paysage pour les sections présentant un faible taux d'étudiants par UF

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Consolider les interactions constructives et efficaces entre la direction et le PO ⇒ Etablir une vision et un projet partagé pour l'ensemble de section ⇒ Davantage organiser le cercle qualité, rendre ses réunions plus régulières, assurer la participation des différents acteurs, notamment les étudiants et le personnel administratif, rendre publics ses travaux ⇒ Pérenniser l'existence de délégations de classe et la concertation entre direction et enseignants ⇒ Renforcer la place de la section au sein de l'établissement et promouvoir une culture de section ⇒ Généraliser, uniformiser le mécanisme d'évaluation des enseignements par les étudiants, en garantir l'anonymat, en exploiter les résultats pour améliorer les pratiques pédagogiques, en confier l'organisation à la direction, en assurer le suivi ⇒ Renforcer et formaliser le <i>feed-back</i> du monde professionnel, des maitres de stage, des anciens étudiants sur le programme ⇒ Recourir à une politique de communication articulée et vérifier à l'efficacité des actions menées ⇒ Enrichir et harmoniser certains éléments liés à la pédagogie, tels que les fiches UF, les supports de cours ⇒ Faire une analyse des possibilités de rationaliser les procédures ⇒ Trouver des alternatives, des collaborations, à l'instar de ce qui se fait pour le tutorat, pour pallier aux insuffisances budgétaires et aux manques de matériel et d'encadrement ⇒ Enrichir le plan d'action et le prioriser en corrélation des axes choisis ⇒ Pérenniser la démarche qualité entamée, en assurer le suivi au sein du cercle qualité avec une participation active de toutes les parties prenantes



Evaluation des cursus
« Sciences chimiques, physiques,
géographiques et géologiques »
2014-2015


Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :
NEANT

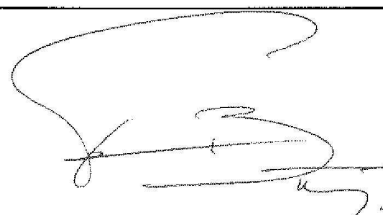
X L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique
dont dépend l'entité


CEPPENS albaie
Directrice

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation



¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.